

**P063 - Fonds de l'association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL) fonds
1959 – 1997
8,76 m de documents textuels et autres types de documents**

Histoire administrative: Bien que l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL) n'ait obtenu son accréditation syndicale qu'en 1979, cette association bilingue existe depuis le début de l'université. Son premier président a été Jacques Pelletier (1961-62) et Chrysologue Allaire a été le premier secrétaire.

Le 9 juillet 1979, l'APUL se voit accorder son accréditation syndicale par la Commission des relations de travail de l'Ontario. Roy Kari devient alors le premier président du syndicat. En avril 1980, l'APUL joint l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université (ACPPU). Au mois de novembre de la même année, l'association des professeurs de l'Université Laurentienne qui a une unité de négociation de 215 membres à plein temps, signe sa première convention collective. En 1981, Harriet McMorran est embauchée comme secrétaire de direction, le poste est à temps partiel.

L'APUL a été en grève à deux reprises, en 1985 et 1989, période pendant laquelle John Daniel occupait le poste de recteur. La première grève a duré trois jours, tandis que la deuxième a duré vingt-deux jours. En septembre 1990, suite à des négociations sous Peter Simpson, négociateur en chef, les membres du corps professoral et bibliothécaires de l'Université Thorneloe, joignent les rangs de l'APUL.

Darlene McIntosh remplace Harriet McMorran lorsque cette dernière prend sa retraite en septembre 1991. Le poste de secrétaire de direction, est désormais un poste à temps plein. De 1992 à 1997, les membres de L'APUL ne reçoivent aucune augmentation de rémunération, ou de promotion dans les rangs. En effet, suite à la '*Loi de 1993 sur le contrat social*' du gouvernement provincial du Nouveau Parti Démocratique (NPD), l'Université Laurentienne est la seule université qui a refusé de négocier le progrès dans les rangs. Entre temps, en 1995, les membres du corps professoral à temps partiel, deviennent membres de l'APUL.

En février 1997, l'association des professeurs de l'Université Laurentienne se dote d'une bannière illustrant trois cercles, symbolisant les communautés amérindienne, anglophone et francophone, dont proviennent leurs membres. En 2002, les membres du corps professoral de l'Université de Sudbury joignent les rangs de l'APUL. Peter Simpson a agi à titre de négociateur en chef. En décembre de la même année, Darlene McIntosh prend sa retraite et Éliette Portelance devient la nouvelle agente administrative. Depuis, décembre 2004, Lee-Ann Fielding occupe ce poste.

En avril 2004, l'unité de négociation comprend 312 membres à temps plein, 95 membres à temps partiel de l'Université Laurentienne, et 25 membres à temps plein et 13 membres à temps partiel des universités fédérées, l'Université Thorneloe et l'Université de Sudbury.

Les présidents de l'APUL étaient: Jacques Pelletier (1961 – 62); Edwin Gaucher (1962 – 63); John Griggs (1963 – 64); Victor Berg (1964 – 65); John Griggs (1965 – 65); Wyne Watson (1967); Gerald Vallillée (1967 – 68); Gary Clarke (1968 – 71); John Dewar (1971 – 72); David Pearson (1972 – 73); Jake Hofstee (1973 – 74); Ben Ami Gélín (1974 – 75); Lloyd

Wagner (1975 – 76); Wes Cragg (1976 – 78); Roy Kari (1978 – 79); Hermann Falter(1979 – 80); Oiva Saarinen (1980 – 81); Lloyd Wagner (1981 – 85); Bernadette Schell (1985 – 90); Lucien Cortis (1990 – 92); Wendy Jerome (1992 – 96); Richard Schell (1996 – 97); Wendy Jerome (1997 – 2000); Jean-Charles Cachon (2000 – 04), et Peter Simpson (2004 – 2005) Jim Ketchen (2005-).

Portée et contenu: Composé principalement de correspondance, procès-verbaux, rapports et de documentation, le fonds d'archives de l'Association des professeurs de l'université Laurentienne, témoigne du cheminement de l'association et de l'essence même de sa raison d'être. En effet, les dossiers couvrent l'existence de l'association, de sa création jusqu'à nos jours, en passant par son accréditation. Bien que les activités de négociation et de recours en griefs soient des plus documentées, les dossiers nous renseignent sur tous les aspects d'activités et d'intervention ainsi que les réalisations de l'APUL.

Le fonds est divisé en neuf séries:

Series I: Constitutive;

Series II: Executive;

Series III: Financial;

Series IV: Committees;

Series V: Membership;

Series VI: Bargaining/Negotiations;

Series VIII: Arbitration & Grievances;

Series VIII: Associations;

Series IX: Documentation.

Notes: Source immédiate d'acquisition: L'APUL a déposé son fonds d'archives en 1992.

: Langues du matériel: Le fonds contient des documents en anglais, français et en espagnol

: Conditions d'accès: Une autorisation écrite par le Conseil exécutif de l'APUL est nécessaire pour avoir accès à tous les documents du fonds d'archives.

: Il y a restriction d'accès à certains documents

: Versements: Trois versements ont été reçus en 1992. 1 versement en 1994, puis deux versements en 1995. 1 versement a été reçu en 2000. D'autres versements sont prévus.

: Instrument de recherche: Un répertoire numérique détaillé en anglais, est disponible